

SORTIES DU MERCREDI – SKI ALPIN & SNOWBOARD

Saison 2026–2027 | Enfants et jeunes nés jusqu'en 2021 inclus

10 demi-journées à Margériaz – du 6 janvier au 24 mars 2027

Inscriptions

L'adhésion est enregistrée en ligne Sur SportsRegions. Les activités sont réglées au club lors de la bourse aux ski ou des permanences. La Licence Carte-Neige est validée par chaque adhérent sur le site de la FFS et réglée par carte bancaire avec l'adhésion club.

Le procédure et les prix sont détaillés dans le document « Modalités d'adhésion et tarifs 2026-2027 ».

Calendrier des sorties

Mois	Mercredis
Janvier 2027	6, 13, 20 et 27 janvier
Février 2027	3 et 10 février
Mars 2027	3, 10, 17 et 24 mars

Passage des étoiles prévu le mercredi 10 et/ou 17 mars 2027 à Margériaz (en fonction des conditions météo).

Ski Jeune Défi optionnel le samedi 6 mars 2027, pour les enfants ayant obtenu la 2e étoile ou davantage. Journée de découverte des disciplines de compétition, du biathlon et de la sécurité en montagne.

Journée familles optionnelle (en supplément) en fin de saison. Date prévisionnelle à confirmer : 28 Mars 2027. La station, les modalités et le prix seront communiqués ultérieurement.

Horaires et arrêts des bus

Lieu de départ	Départ	2 premières sorties	8 sorties suivantes
Phare	12 h 45	18 h 10	18 h 30
Saint-Alban-Leyse	12 h 55	17 h 55	18 h 15
Saint-Pierre-d'Albigny	12 h 40	18 h 00	18 h 20
Saint-Jean-d'Arvey (si Margériaz)	13 h 05	17 h 45	18 h 05
Aillon Margériaz 1400 (si Margériaz)	13 h 30	Retour parking : 16 h 40 Départ bus : 17 h 00	Retour parking : 17 h 00 Départ bus : 17 h 20

Les parents des enfants arrivant en voiture à Aillon Margeriaz doivent être présents à 16 h 40 lors des deux premières sorties, puis à 17 h lors des huit sorties suivantes.

Pour les enfants prenant le bus, merci d'arriver 10 minutes avant l'horaire de départ du trajet aller afin de charger le matériel et de monter dans le bus.

Points de rendez-vous

- Phare : parking de l'entrée de la foire, avenue du Grand-Ariétaz, devant le bâtiment rouge « Savoie Expo ».
- Saint-Alban-Leyse : parking du stade des Barillettes.
- Saint-Pierre-d'Albigny : parking du gymnase du collège, entre l'école primaire et le gymnase.
- Saint-Jean-d'Arvey : arrêt de bus direction col des Prés, après l'embranchement de La Féclaz.

Matériel et équipement

- Matériel de ski réglé, farté et marqué au nom de l'enfant, placé dans une housse identifiable par l'enfant (quasiment toutes les housses sont noires, aidez vos enfants).
- Casque et housse à skis obligatoires, marqués au nom de l'enfant. Prévoir masque de ski, gants ou moufles, vêtements chauds et imperméables.
- Bâtons à partir du niveau 1ère étoile acquis. Pour les débutants, ne pas apporter de bâtons à la première sortie. Ils pourront être demandés ensuite selon le niveau.
- Un seul sac de sport compartimenté, facile à fermer et marqué au nom de l'enfant, pour : les chaussures, le goûter, les gants et le casque.
- Pas de chaussures de ski dans les bus pour des raisons de sécurité, sauf boots de snowboard.
- Prévoir un goûter et une boisson non gazeuse pour après la séance. Aucune collation dans les cars.

Météo, forfaits et règles pratiques

En cas de météo douteuse, consulter l'application, le site SportsRegions USCC ou le répondeur au 06 95 38 94 73. Le club reste seul décideur du maintien et du lieu des sorties.

Le forfait saison Margériaz est nominatif et ne peut pas être prêté. En cas d'oubli, un forfait club sera remis et facturé 10 € (pour 4h).

La présence des enfants débutants aux premières sorties est indispensable pour constituer des groupes homogènes. Le club se réserve le droit de refuser au départ un enfant malade. La présence des parents aux points de départ et de retour, aux heures indiquées, est impérative.

Absences

L'avis d'absence est obligatoire, même tardif. Prévenir de préférence avant le mardi à 12 h par l'application ou en réponse au message de présence. À partir du mardi à midi, prévenir par SMS ou sur le répondeur du club afin de permettre l'organisation des bus, de l'encadrement et des groupes.

Aucune absence individuelle n'est remboursée.

Prix et assurances

Les tarifs figurent dans le document « Modalités d'adhésion et tarifs 2026–2027 ». Les enfants d'agents SNCF et IEG peuvent bénéficier de la participation du CASI ou de la CMCAS, selon les conditions de la convention applicable. CASI : inscription à la bourse puis paiement au CASI. IEG : inscription et paiement via le site de la CMCAS avant le 15 Novembre puis en ligne ou à la bourse.

Tous les participants, enfants comme adultes bénévoles, doivent être titulaires d'une Licence Carte-Neige FFS garantissant au minimum la responsabilité civile. Les garanties individuelles accident restent au choix de l'adhérent.

Programme établi sous réserve de conditions normales d'accès, de météo et d'enneigement.

TOUTE L'EQUIPE DU CLUB VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE SAISON DE SKI